

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE LODGES

### 1. RESERVATION / PAIEMENT

#### 1.1 Conditions de réservation

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement égal à 30% du montant total de votre séjour. Ce versement doit nous parvenir dans un délai de 10 jours à compter de votre demande de réservation. Passé ce délai, la location sera automatiquement annulée.

Nous attirons votre attention sur le fait que les activités liées à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours à une date déterminée ou à une période spécifiée, ne sont pas soumises au délai de rétractation de 14 jours applicable à la vente à distance.

#### 1.2 Paiement du solde

L'intégralité du prix de votre location et des éventuelles prestations complémentaires est exigible :

- 30 jours avant le début du séjour  
- ou immédiatement pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour

Si vous n'avez pas réglé le solde dans les délais impartis, le Parc de la Belle se réserve le droit d'annuler la vente et d'appliquer en conséquence les conditions d'annulation prévues à cet effet et définies ci-après. Votre engagement devient donc définitif dès le 30<sup>ème</sup> jour précédant votre séjour. L'engagement du Parc de la Belle devient définitif dès l'envoi d'une confirmation de réservation.

Tous nos lodges sont ouverts à la vente sous réserve de disponibilité.

#### 1.3 Modes de paiement

- Pour toute réservation par téléphone :  
- jusqu'au 30<sup>ème</sup> jour précédant votre séjour, vous pouvez régler par chèque, chèque vacances, carte bancaire ou virement.  
- à moins de 30 jours précédant votre séjour, vous devez effectuer le règlement de 100% du montant du séjour uniquement par carte bancaire.
- Pour toute réservation par Internet : uniquement par carte bancaire
- Les paiements sont à envoyer à l'adresse suivante : Parc de la Belle - Rue Anatole de Briey - 86160 MAGNE.

### 2. PRIX

#### 2.1 Hébergement

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la mise à disposition du lodge entièrement équipé, charges comprises (eau, électricité) à l'exception de la taxe de séjour. Nous vous rappelons qu'un lodge prévu pour un nombre déterminé ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes sauf accord préalable de la direction.

#### 2.2 Prestations optionnelles

Nos tarifs hébergement ne comprennent pas les prestations optionnelles supplémentaires pouvant être proposées.

### 3. CAUTION

Pour tout séjour, le versement de deux dépôts de garantie sera demandé à l'arrivée : un de 200 € pour la location et son équipement, un de 70 € pour l'état de propreté de la location. Cette caution sera restituée après contrôle de la location et de son matériel, déduction faite des éventuels frais de nettoyage, de la valeur du matériel manquant ou détérioré et des frais de remise en état. Le locataire est tenu de procéder à un état des lieux et de signaler toute anomalie le jour même de son arrivée.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Le nettoyage final est à la charge du locataire. Le Lodge et son équipement doivent être laissés propres le jour du départ. Dans le cas contraire, après état des lieux, le dépôt de garantie de 70 € sera encaissé par le Parc de la Belle.

### 4. CAPACITÉ

Le nombre de personnes mentionné par lodge correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être supérieur sans accord préalable de nos services.

### 5. TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte des municipalités et à acquitter à la réservation, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant déterminé par personne et par jour est variable en fonction des destinations et pourrait être modifié en cours d'année.

### 6. MODIFICATION / ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

#### 6.1. Modification

Toute modification de votre séjour doit être validée par la direction.

Nous nous efforcerons d'accepter autant que possible vos demandes de modification de date dans la limite des disponibilités.

Toute demande de modification intervenant moins de 20 jours avant votre venue sera considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation visées ci-dessous.

#### 6.2. Annulation (totale ou partielle)

En cas d'annulation, vous devez nous le notifier soit :

- par courrier à l'adresse suivante : Le Parc de la Belle - Service Annulation - Rue Anatole de Briey - 86160 MAGNE

- par mail avec accusé de réception : [info@parcdelabelle.com](mailto:info@parcdelabelle.com)

La date de réception de la notification détermine la date d'annulation.

Quelle que soit la date à laquelle la réservation est annulée, nous retenons lacompte versé au moment de la réservation.

Pour toute annulation, nous retiendrons les indemnités suivantes :

- Plus de 42 jours avant le début du séjour : 30% du montant total du séjour
- Entre 41 et 21 jours avant le début du séjour : 50% du montant total du séjour
- Entre 20 et 8 jours avant le début du séjour : 75% du montant total du séjour
- 7 jours ou moins avant le début du séjour : 100 % du montant total du séjour

#### 6.3. Non-présentation sur le lieu du séjour

Si vous ne vous présentez pas sur le lieu de votre séjour, 100% du montant total de votre séjour restera acquis au Parc de la Belle. La non-consommation sur le lieu de votre séjour de prestations optionnelles réservées et facturées ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

#### 6.4. Interruption de séjour

Aucun remboursement ne sera effectué pour départ anticipé ou interruption de séjour.

### 7. RESPONSABILITE

La responsabilité du Parc de la Belle ne pourra pas être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans l'ensemble du Parc, tant dans les lodges que dans le parking ou les locaux communs.

### 8. RÉCLAMATION

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 15 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante : Parc de la Belle - Rue Anatole de Briey - 86160 MAGNE

### 9. ANIMAUX

Nos amis les animaux ne sont pas admis dans les lodges.

## INFORMATIONS PRATIQUES POUR VOTRE SÉJOUR

Les accueils ont lieu de 16 heures à 19 heures.

En cas d'arrivée après 19 h et en accord avec nos services (06.66.81.75.90), un supplément de 10€ vous sera facturé (aucun accueil ne sera effectué après 21 heures).

Pour tout séjour inférieur à 1 semaine, le linge de lit est fourni.

Linge de toilette en location sur demande.

Le jour de votre départ, les Lodges doivent être libérées avant 11h.